

PROFIL DE POSTE

PSYCHOLOGUE – MAISON DES ADOS 63

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

SITE : Gabriel Montpied

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE / PSYCHIATRIE ENFANTS ADOLESCENTS / MAISON DES ADOS 63

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH)

Grade : Psychologue de classe normale ou supérieure

Quotité de travail : 50%

Service : Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Praticien responsable du pôle : Dr FENEON LANDOU

Praticien responsable du service : Dr FENEON LANDOU

Praticien responsable de l'équipe : Dr FENEON LANDOU

Direction référente du pôle : Mme VALERY

PRESENTATION DU SERVICE

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent comportant dans un ensemble pavillonnaire 55 lits et places répartis en :

Psychiatrie du jeune enfant et périnatalité (UPSAJE)

- Psychiatrie de l'enfant (5-12 ans)
- Psychiatrie de l'adolescent (12-18 ans)
- Unité d'évaluation et Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages
- Unité de liaison, urgence et consultations
- Consultations de secteur et hôpital de jour d'Issoire
- **Maison des adolescents 63**

PRESENTATION DE LA MAISON DES ADOS 63

La Maison des Ados 63 est un lieu d'accueil et d'écoute pour les adolescents de 11 à 21 ans, leur entourage et les professionnels.

Elle a pour mission de répondre aux demandes des adolescents et de répondre aux situations de souffrance psychique, conflits intrafamiliaux, problématiques scolaires, questionnement autour de l'identité, du genre, des évolutions liées à l'adolescence, d'évaluer leurs demandes et si besoin de les orienter au sein du réseau sanitaire et social.

Elle a également vocation à être un centre ressource sur l'adolescence et de proposer des actions autour de l'adolescence, à destination des adolescents, des familles et des professionnels.

La Maison des Ados 63 est située en centre-ville de Clermont-Ferrand, au 80, rue Lamartine.

FONCTIONS ET ACTIVITES

- Travail en collaboration et en complémentarité avec les médecins pédopsychiatres et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (interne, éducateur-trice, psychologue, ASS, IDE, etc.)
- Organiser avec l'équipe pluridisciplinaire la permanence d'accueil, de conseil, d'information, de soutien et d'orientation dans les domaines médicaux, sociaux, éducatifs, juridiques, etc.
- Participer au renforcement du réseau professionnel autour de l'adolescence.
- Construire et animer des actions d'information et de prévention autour de l'adolescence.
- Développer les actions de la Maison des Ados hors les murs.
- Organiser avec l'équipe la mission « Relais et ressources vis-à-vis des professionnels ».
- Organiser avec l'équipe la mission de « Guidance parentale ».
- Elaborer la relation pour la rendre constructive auprès de l'adolescent et de sa famille.
- Garantir avec l'équipe la continuité et la cohérence des prises en charge.
- Favoriser l'autonomie de l'adolescent en répondant à sa problématique.
- Participation aux réunions cliniques et institutionnelles
- Fonctionner en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires (sanitaires, sociaux, missions locales, justice, éducation nationale...).
- Transmissions des informations orales et écrites de façon à assurer la continuité des parcours
- D'autres missions transversales peuvent être confiées

CAPACITES REQUISES

Faire preuve de :

- Rigueur
- Autonomie
- Sens du contact
- Esprit d'initiative
- Sens des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- Adaptabilité et souplesse

DIPLOME ET FORMATION REQUIS

DESS ou Master 2 de Psychologie clinique

Connaissances du développement et de la psychopathologie de l'adolescent

Expérience et formation clinique dans l'accompagnement en pédopsychiatrie

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- ETP : 50%.
- Avoir le permis de conduire B.
- Développer ses connaissances et ses compétences à la spécificité du service.
- Horaires en journée et interventions ponctuelles en soirée et le week-end.
- Obligation de s'organiser avec l'équipe avec accord du cadre pour les congés et les différentes absences.
- Présence indispensable les Lundis après-midi, Mardis matins et Jeudis.